1. **Des procédures particulières de désendettement.**
2. *Droit rural et procédures collectives.*
3. **Les procédures agricoles.**

* Les aides AGRIDIFF
* L’éligibilité aux procédures agricoles
* Le règlement amiable.

1. **Spécificités de la procédure collective agricole et le livre VI**

* Des délais spécifiques.
* Les particularités du plan de sauvegarde et de redressement.
* Les particularités du plan de cession.
* La réalisation des biens et les droits de préemption.

1. *La procédure de surendettement des particuliers.*
2. *Généralités sur la procédure collective des établissements bancaires.*
3. *Généralités sur le droit des copropriétés en difficulté.*

**II) Le traitement spécifique de certains biens.**

* Les biens communs
* Les biens indivis
* Les biens insaisissables
* Les biens inaliénables.